

UFC – UFR SLHS
Compte rendu du Conseil de Gestion restreint aux enseignants
Lundi 20 septembre 2010

Enseignants présents :

Marie-Hélène DE SEDE MARCEAU, André DIDIERJEAN, Marie-Rose GUELFUCCI,
André MARIAGE, Jean VIGREUX, Bassir AMIRI, Jean Michel CALUWE, Oscar FREAN, Gabrièle
PADBERG Blandine RUI, Sandrine VIEILLARD

Enseignants ayant donné procuration :

Dominique JACQUES-JOUVENOT, Alfredo PERIFANO, Pascal BERION, Margareta KASTBERG

Membres invités : Marie-Ange BELOT, Chantal GIRARD, Chantal JEANNINGROS

Le Doyen ouvre la séance à 17h30

Ordre du jour :

Examen des fiches prévisionnelles de service

Présentation du dossier par le Doyen : ces fiches ont été demandées pour le 15 septembre par la Présidence et doivent être étudiées et validées par le Conseil de gestion.

Manquent environ 40 fiches sur 260.

Les enseignants chercheurs doivent demander l'accord de l'Université pour dépasser les 100 heures complémentaires autorisées (ces heures doivent être assurées sur des bases pédagogiques).

Certains enseignants-chercheurs ont renoncé à faire de la recherche, parfois en raison de multiples heures complémentaires

Comment justifier des demandes de postes et crédits scientifiques dans un tel contexte, d'où cette mesure d'examen et avis sur ces états prévisionnels

Jean Vigreux : effectuer un service statutaire de 192 h + 100 heures complémentaires : OK

Au-delà comment peut-on rendre un travail de qualité.

A l'examen des fiches, il apparaît que quelques enseignants ont un quota d'heures complémentaires de plus de 150 heures

Les heures peuvent être faites dans la composante, dans une autre ou à l'extérieur de l'Université.

Jean Michel Caluwé : problème des sous-encadrement

Blandine Rui : il faut faire une analyse des fiches section par section

Gabrièle Padberg : une commission des moyens devrait analyser les maquettes.



Le Directeur des études propose que la règle des 100 heures complémentaires avec un volant de dépassement de 20 à 30 h soit acceptée. Au-delà il conviendra de faire un examen de la situation.

Le Doyen : le tableau fait apparaître quelques dépassements très importants.

La formulation suivante est proposée :

Le Conseil de gestion a pris acte et regardera de près, par l'intermédiaire d'une commission, en lien avec les Responsables de sections/diplômes, la raison de ces dépassements .

Sous-service : ils sont très faibles et toujours motivés

Séance levée à 18h15
Secrétariat de séance
Chantal Jeanningros